



VILLE de MURET  
mairie-muret.fr

## AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

### 1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE : CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE de la VILLE de MURET – 31600 MURET

2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le Président du C.C.A.S, Maire de MURET
3. **OBJET de la CONSULTATION (cf au RdC)** : Confection – Conditionnement de repas individuels selon le procédé de la liaison froide distribués par barquettes jetables et Portage au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.
4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP) – *MAPA CCAS 2012/044 PS*
5. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

#### Candidatures

- régularité de la situation administrative, juridique, fiscale et sociale, importance des moyens humains, matériels et financiers de la Société en rapport avec l'objet du marché,
- capacités techniques et financières, expérience et compétences professionnelles,
- références opérationnelles (liste des collectivités de référence au cours des 3 dernières années)
- attestation d'assurance Responsabilité Civile et Responsabilité Professionnelle en cours de validité.

#### Offres

- Prix (60%)
- Valeur technique et qualitative (30 %) (voir RC)
- Délai et adaptabilité (10%)

6. **RETRAIT des Dossiers** de Consultation auprès du SERVICE des MARCHÉS PUBLICS de la VILLE de MURET – Demande par FAX au 05 61 51 95 41, ou sur le site dématérialisé OMNIKLES

<https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

7. **QUANTITE ou ETENDUE du MARCHÉ** : Marché à bons de commandes.

Quantité minimum annuelle : 16 000 repas – Quantité maximum annuelle : 30 000 repas.

8. **DUREE du MARCHÉ ou DÉLAI d'EXÉCUTION** :

- 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2013 au 31 janvier 2014.

9. **RENSEIGNEMENTS** :

#### **Fonctionnels** :

\*auprès de la Directrice du CCAS : *Patricia CARITG ☎ 05 61 51 90 50 ou Anne CALVET, responsable du secteur seniors.*

#### **Administratifs** :

\* auprès du Service Marchés Publics : Martine DESCAZAUX ☎ 05 61 51 95 81

10. **DELAI de VALIDITE des OFFRES** : 90 jours

11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : règlement par mandats administratifs – paiement en 30 Jours maximum – Financement sur Budgets correspondants aux dépenses

12. **PROCEDURE de RECOURS** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex - ☎ 05 62 73 57 40 - mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr).

13. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : selon les dispositions du CDJA (voir R.C.)

14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : Lundi 08 Octobre 2012 - 10 heures –

15. **DATE d'ENVOI de la PUBLICATION** : Mardi 04 septembre 2012